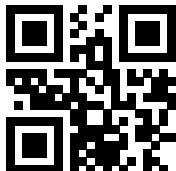


Ecrit par le 23 février 2026

IMMERSION FRENCH



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 28/02/2025 il a été constitué une SASU dénommée :

IMMERSION FRENCH

Capital social : 5000 euros.

Siège social : 43 B rue banasterie 84000 AVIGNON

Objet : La gestion de site internet, la mise en relation, et l'intermédiation dans le cadre de séjours linguistiques et culturels.

La promotion de la langue et de la culture française,

Le conseil en marketing,

La création et commercialisation de contenus pédagogiques.

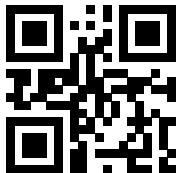
Président : Julie GAUDIN demeurant 43 B rue banasterie 84000 AVIGNON

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

Ecrit par le 23 février 2026

3 F IMMO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

3 F IMMO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 490 euros
Siège social : 1055 A chemin du Moulin de Losque
84460 CHEVAL-BLANC
RCS 420 030 132 AVIGNON

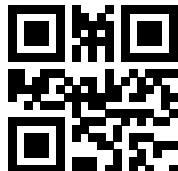
Le 20/12/2024, les associés réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 1 280 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles pour le porter à 31 770 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS d'AVIGNON.

Ecrit par le 23 février 2026

SAS DU COURS/SAINT DIDIER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte établi par Me Béatrice DEPRAD-SURDON, Notaire à ENTRAIGUES SUR LA SORGUES (84320) sis 76 avenue de la République en date du 11.03.2025

La société **SAS DU COURS**, SAS au capital de 2 000 euros ayant son siège social à SAINT-DIDIER (Vaucluse) 115 le Cours RCS AVIGNON 887 942 605

A cédé à la société **SAINT DIDIER**, SASU au capital de 1 000 euros ayant son siège social à SAINT-DIDIER (Vaucluse) 115 le Cours RCS AVIGNON 941 333 304

Un fonds de commerce d'épicerie alimentation beurre fromages revente de charcuterie et légumes au détail connu sous le nom de « SPAR » situé et exploité à SAINT-DIDIER (84210) 115 LE COURS

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et il en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce jour

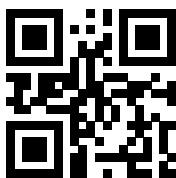
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal 190 000, 00 euros s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour 170 000,00 euros
- Au matériel pour 20 000,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office notarial dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

Ecrit par le 23 février 2026

SCI NALSAV



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Me Etienne RISPAL
Notaire
84390 SAULT

Suivant acte reçu par Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT, le 28/02/2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI NALSAV

Objet social : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et notamment des biens et droits immobiliers situés à VILLARD DE LANS (38250), afin d'assurer la pérennité de la détention et de l'exploitation de tous immeubles et biens immobiliers, et dans un but de gestion patrimoniale destinée à éviter les inconvénients de l'indivision ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; faciliter la transmission et/ou la cession du patrimoine de la société entre les associés actuels et futurs. exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; la mise à disposition gratuite des immeubles détenus par la société au profit des associés majeurs sans nécessairement signer un bail ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement

Ecrit par le 23 février 2026

ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Siège social : SAULT (84390) 274 Route de l'Aiguillotte

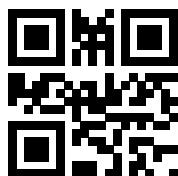
Capital : 10.000 euros

Gérance : M Claude Paul Léon NALET et Mme Mireile Marie-Jeanne SAVARINO, son épouse, demeurant ensemble à SAULT (84390) 274 Route de l'Aiguillotte

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

GEHANT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

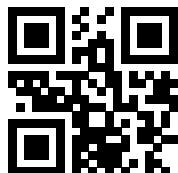
Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

GEHANT
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Square Marcel Paul
84000 AVIGNON
801 199 530 RCS AVIGNON
TRANSFERT DE SIÈGE

Ecrit par le 23 février 2026

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 27/02/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 36 rue du Rempart Saint Lazare 84000 AVIGNON à compter du 27/02/2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de AVIGNON.

N SOL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

N SOL

SAS au capital de 10 000 euros

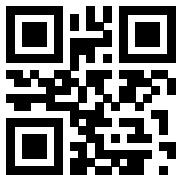
Siège social : 120 allée du Mistral, ZA La Cigalière IV, 84250 LE THOR

907 838 445 RCS AVIGNON

Selon PV du 28 février 2025, l'Associée Unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Ecrit par le 23 février 2026

MARCOMEG



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte en date du 13.03.2025 établi par Me Sébastien CASONI Notaire à BEDARRIDES (84370) 60 B Avenue de Rascassa, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : société civile immobilière

Dénomination sociale : MARCOMEG

Capital social : 1 200,00 euros (apport en numéraire)

Siège social : BEDARRIDES (84370) 7 Chemin d'Avignon

Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaire. Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente échange ou apport en société.

Cession de parts sociales : toute mutation entre vifs de parts sociales doit être constatée par acte authentique ou sous seing privé.

Gérance : Mme LA ROCCA Megane demeurant à BEDARRIDES (84370) 7 Chemin d'Avignon et M LAMBLA Marc demeurant à AVIGNON (84000) 2 rue de l'Ouvèze Résidence les Hirondelles

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

Écrit par le 23 février 2026

Mention sera faite au RCS de AVIGNON

DOMAINE DU CONCILE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'une décision unanime reçue par Me Eric-Alexis DIEVAL, notaire à SAINT PAUL TROIS CHATEAUX (26130) le 06 septembre 2024, les associés de la société **DOMAINE DU CONCILE**, société civile d'exploitation agricole située à CHATEAUNEUF DU PAPE (84230) 20 avenue Impériale et immatriculée au RCS d'AVIGNON 878.710.565, ont décidé l'augmentation du capital social par incorporation d'un compte courant d'associé, le portant de 10 000 € à 110 000 €.

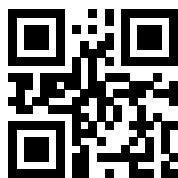
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Me DIEVAL

Ecrit par le 23 février 2026

LE POTARD



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

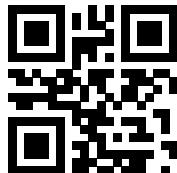
Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société à responsabilité limitée **LE POTARD**, au capital de 120 000 euros, siège social : 19/21 Place de la Principale 84000 AVIGNON, 798 276 036 RCS AVIGNON, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

ADDITIF POGGIA PROVENCE

Ecrit par le 23 février 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

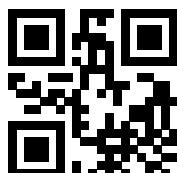
Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Additif à l'annonce parue le 28.02.2025, sur echodumardi.com concernant la société

POGGIA PROVENCE

Il convient d'ajouter la révocation de M.Serge COLIN et M. Guillaume CLEMENT de leurs fonctions de membres du conseil de surveillance à compter du 31.12.2024.

LPDK



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 23 février 2026

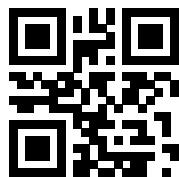
Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024, l'Associé Unique de la Société par actions simplifiée **LPDK**, au capital de 1 000 euros, siège social : 2 place Alexandre Farnèse, 84000 AVIGNON, 839 952 033 RCS AVIGNON, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Jérémy SAVINIEN, demeurant à AVIGNON (84000) 15 rue des Lices, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 place Alexandre Farnèse, 84000 AVIGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au RCS. Pour avis

ATELIER NONEL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2026

Ecrit par le 23 février 2026

Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 20 mars 2025 sous réserves d'incidents

**Maître Anne-Laurence CORTEZ,
 Notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE (Vaucluse),**

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Anne-Laurence CORTEZ, notaire à CHATEAUNEUF DU PAPE, le 14 mars 2025, de la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : ATELIER NONEL

Siège : SORGUES (84700), 6 lotissement Les Cadenières.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Au moyen d'apports en numéraire.

Gérant : Madame Carine HECHT demeurant SORGUES (84700), 6 lotissement Les Cadenières.

Transmission des parts : les statuts contiennent une clause d'agrément.

La Société sera **immatriculée** au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.

POUR AVIS ET MENTION

Me Anne-Laurence CORTEZ